

Sommaire

Actualités	p1
Demandes de subvention M441	
Bilan 2015-2016	
L'expérience d'un adhérent	p 2
Delphine BILLOT – Gourdon-Murat (19)	
Découverte des richesses naturelles	p 2
Le Lézard vivipare	
Un peu de technique	p 3
Effacement de plans d'eau et biodiversité : Partie 1	
Animations	p 4
Nous contacter	p 4

N°24
octobre 2016



animé par le
Conservatoire
d'espaces naturels
Limousin

Réseau Zones Humides en Limousin Bulletin d'informations

3^e rencontres du Réseau
Zones Humides
Samedi 4 février 2017 (page 4)

Actualités

Demandes de subvention Mesure 441 – Bilan 2015-2016

Sur la période 2015-2016, les échanges menés entre les animateurs du Réseau Zones Humides (RZH) et 19 exploitants agricoles adhérents du RZH ont conduit à l'instruction de 16 dossiers M441, 9 sur le bassin Adour-Garonne et 7 sur le bassin Loire-Bretagne, pour un montant global d'environ 120 000 € HT.

Quatre dossiers sont encore en cours de validation par les financeurs, suite au dernier dépôt de septembre. Des travaux devraient être lancés pour certains dans l'automne, les autres attendront le printemps prochain.

Au-delà de l'aspect environnemental et de l'amélioration de la pratique de l'élevage, la mesure contribue également au développement du tissu social et économique local par le recours à des fournisseurs et/ou des petits entrepreneurs locaux pour la réalisation des travaux.



N'hésitez pas à vous rapprocher des animateurs du Réseau si vous êtes intéressé par cette démarche et à faire circuler l'information autour de vous !



Descente aménagée (Davignac, 19)

Chiffres 2015-2016

- 19 exploitants
- 16 dossiers M441
- 120 000 € HT



Mise en défens du ruisseau et abreuvement gravitaire (Bujaleuf, 87)

DEFINITION : la mesure 441 est destinée aux investissements non productifs agricoles. Elle est inscrite au PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles) du PDRL 2014-2020 (Programme de Développement Rural Limousin), et à laquelle sont éligibles les exploitants agricoles.

Elle permet aux demandeurs de bénéficier de subventions (à hauteur de 80 % - fonds Agence de l'eau et européens FEADER) pour la réalisation d'aménagements en faveur de la préservation des milieux aquatiques, des zones humides et de la ressource en eau : systèmes d'abreuvement, ouvrages de franchissement de cours d'eau et mise en défens*.

(*Vous pouvez trouver des fiches techniques pour les aménagements éligibles sur le site internet du CEN Limousin)

L'expérience d'un adhérent

Delphine BILLOT – exploitante agricole à Gourdon-Murat (19)

Comment fonctionne votre exploitation agricole ?

Je suis éleveuse de bovins de race limousine sur la commune de Gourdon-Murat, depuis maintenant plus de 10 ans. Mon troupeau actuel est constitué de 28 mères qui pâturent sur l'ensemble de mon exploitation, à savoir environ 70 ha en SAU, sur des milieux diversifiés : prairies temporaires, prairies permanentes, landes et fonds tourbeux. Actuellement, je suis en conversion à l'Agriculture Biologique et je souhaite également prochainement diversifier mon activité en me lançant dans l'élevage ovin. D'ici la fin de l'année, je devrais être en mesure de me séparer d'une dizaine de mères et d'acheter une cinquantaine de brebis, pour commencer.

Je vais devoir réorganiser mon pâturage et l'adapter aux différents milieux en place sur l'exploitation.



Adhérente depuis 2010, quel regard portez-vous aujourd'hui sur le RZH ?
Que vous apporte-t-il ?

Depuis que je suis adhérente, j'ai eu des échanges fréquents avec les animateurs du réseau, d'autant plus que je fais aussi pâturer mon troupeau sur des parcelles maîtrisées par le Conservatoire d'espaces naturels. J'ai pu bénéficier, au besoin, d'appuis techniques concernant la gestion courante de mes zones humides, notamment, et sur la mise en œuvre d'aménagements préservant les milieux aquatiques comme des systèmes d'abreuvement gravitaire, des passerelles bois, ... J'ai, d'ailleurs, été aidée par les animateurs pour monter des dossiers M441 de demande de subvention et pouvoir réaliser les aménagements.

D'autres projets en vue, en lien avec les zones humides ?

Je viens de déposer, en juin dernier, mon troisième dossier M441 de demande de subvention pour réaliser plusieurs passages à gué, une passerelle, une descente aménagée et mettre en défens le cours d'eau par la pose de clôtures fixes électriques ou barbelés. L'ensemble de mes parcs seront normalement équipés pour éviter la dégradation du cours d'eau et des zones humides par mon troupeau.

Découverte des richesses naturelles

Le Lézard vivipare : en voilà un qui n'a pas froid aux écailles !

Ce lézard se rencontre dans les tourbières, les prairies humides et les forêts. Son corps est trapu et son dos est brun, ponctué de tâches. Seule la coloration de la face ventrale permet de distinguer les mâles des femelles. Les densités de population semblent plus élevées dans les zones tourbeuses de la Montagne Limousine que partout ailleurs en Limousin. Le Lézard vivipare mesure entre 12 et 18 cm, c'est le plus petit des reptiles en Limousin. Deux adaptations biologiques lui permettent de vivre dans les fonds humides où les températures peuvent facilement descendre en dessous de 0°C, même en été :

- l'ovoviparité : les œufs se développent au chaud dans le ventre de la mère, qui les pond au moment de l'éclosion. En effet, quelques minutes seulement après la ponte, les petits déchirent la coque membraneuse et s'échappent ;

- la capacité à synthétiser une sorte d'antigel qui lui permet de résister aux températures froides.

La survie de l'espèce dépend en particulier du maintien des milieux humides, de la conservation des lisières de forêts, du maintien d'un pâturage extensif et d'un réseau de couloirs de passages.



Un peu de technique

Effacement de plans d'eau et biodiversité PARTIE 1

Plus de 13 400 étangs sur le territoire limousin

Ils ont des âges variables mais ils ont toujours été créés par l'homme. Certains étangs sont très anciens mais la majorité ont été construits entre 1960 à 2000 pour l'agrément et la pêche essentiellement.

Au cœur de débats animés

Certains y voient des zones humides riches d'une faune et d'une flore particulières et accueillant des oiseaux migrateurs et parfois nicheurs, d'autres y verront en revanche une zone humide qui a été ennoyée, transformée, qui a perdu ses fonctionnalités et sa biodiversité « d'origine » et qui modifie le fonctionnement du cours d'eau. Ces deux visions sont en partie dues à la grande diversité des étangs limousins, diversité liée à leur dimension et surtout à la manière dont ils sont gérés. Face à ces diversités de tout ordre, il est impossible de généraliser une de ces deux perceptions.

Réchauffement des eaux

La principale différence entre un étang et un sol gorgé en eau concerne les échanges eau/sol/atmosphère. Les plans d'eau sont plus en contact avec l'atmosphère et donc plus influencés par la température de l'air. Cela peut se traduire par un réchauffement des ruisseaux et rivières en été.

Objectif : améliorer l'état des cours d'eau

C'est donc pour restaurer des cours d'eau, leur faune et la fonctionnalité des zones humides que l'aménagement de certains étangs ou leur suppression sont aujourd'hui des interventions programmées et issues de la concertation entre des collectivités et des propriétaires.

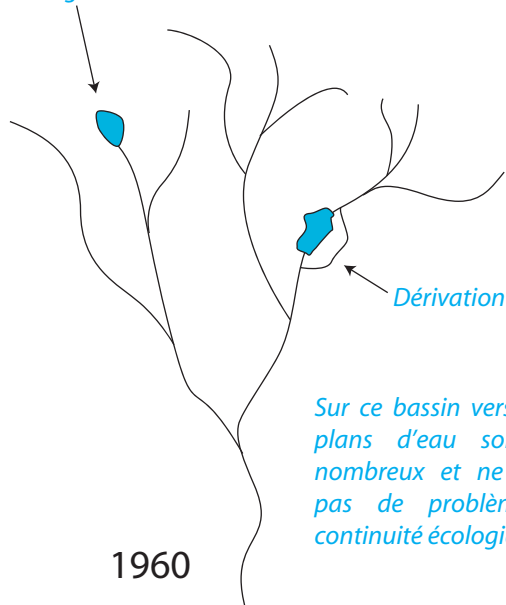
A venir

Dans des prochains numéros, nous aborderons les techniques de vidange et d'effacement des petits plans d'eau, mais aussi les suivis à mettre en place et les aménagements possibles pour que la reconversion de ces zones humides ne soit pas un bouleversement pour la biodiversité qui a pu s'installer avec l'étang.

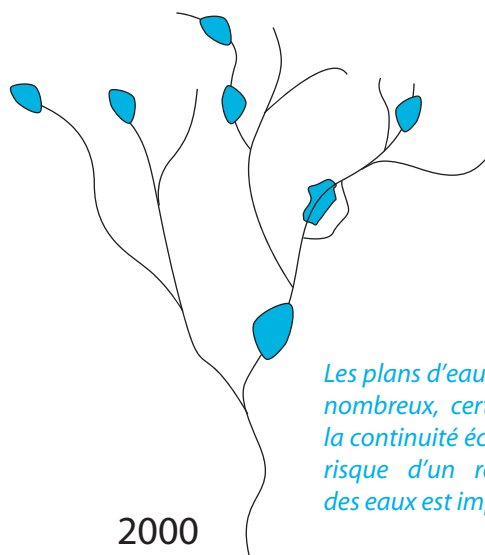


L'effacement d'un petit plan d'eau : le plan d'eau avant son effacement, les travaux, la recolonisation par la végétation.
© PETR Monts et Barrages

étang sur source



Sur ce bassin versant, les plans d'eau sont peu nombreux et ne posent pas de problèmes de continuité écologique.



Les plans d'eau sont devenus nombreux, certains altèrent la continuité écologique et le risque d'un réchauffement des eaux est important.

Animations

15/12/2016 - Chantier participatif chez des adhérents du RZH : M. et Mme BILLON du moulin de Blanchy
Afin de mettre en défens le cours d'eau, installation d'une clôture électrique pour des chameaux.

RV : 9h30-10h au moulin de Blanchy à Beynat (19)

Organisateur : Olivier Rascle (CEN Limousin) 05 55 03 98 21

Prévoir des bottes, des gants, des barres à mine, des masses, ...
Le repas sera gracieusement offert par M. et Mme Billon.

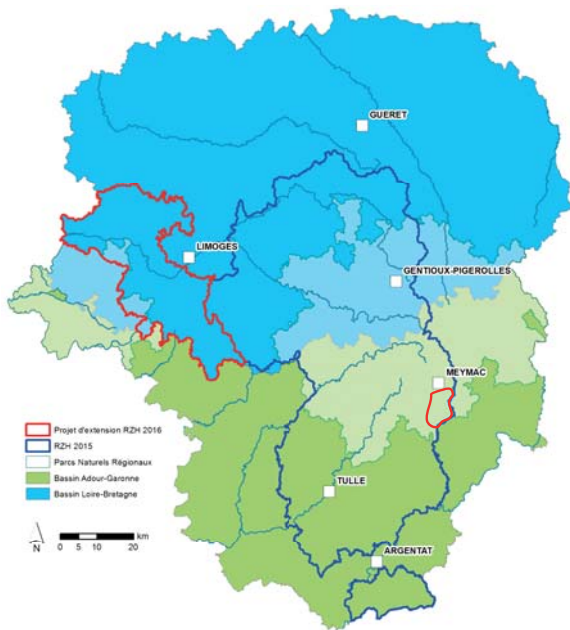
Plus d'actualités sur notre site internet :
www.conservatoirelimousin.com

Petites annonces

Besoin d'un coup de main ? Ce petit encart est fait pour vous. Profitez de ce bulletin pour vous exprimer et communiquer avec les autres membres du réseau.

Si vous avez des projets de travaux ou des besoins en accompagnement technique et financier, n'hésitez pas à faire appel aux animateurs du Réseau.

Des animateurs à votre service !



Coordination : Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23
ehennequin@conservatoirelimousin.com

Nicolas Lhéritier - 05 55 32 46 72
à l'antenne du CEN à Bujaleuf
nlheritier@conservatoirelimousin.com

Maiwenn Saint-Léger - 05 55 46 09 83
à l'antenne plateau de Millevaches à Saint-Merd-les-Oussines
msaintleger@conservatoirelimousin.com

Olivier Rascle - 05 55 03 98 21 (Corrèze)
au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin à Saint-Gence
orascle@conservatoirelimousin.com

Matthieu Buis - 05 55 03 98 23 (Creuse)
au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin à Saint-Gence
mbuis@conservatoirelimousin.com

Fabienne Nauwynck - 05 55 03 09 03 (Vienne médiane)
au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin à Saint-Gence
fnauwynck@conservatoirelimousin.com

Avec la participation financière de :



6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30
info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com

3^e rencontres du RZH Saint-Bonnet-Briance 4/02/2017

Le Réseau Zones Humides organise ses 3^e rencontres le 4 février 2017 à Saint-Bonnet-Briance (87), en partenariat avec le SABV et le PETR Monts et Barrages. Vous serez informés très prochainement du programme de ces 3^e rencontres.



faune-limousin.eu
Le portail collaboratif des observations naturalistes en Limousin !

- > un carnet de terrain en ligne
- > une communauté active de naturalistes
- > des restitutions en temps réel : fil d'actualité des observations, cartes de répartition, espèces de ma commune...

J'observe, je partage !

Et sur smartphone ?

- > téléchargez l'application Naturalist pour saisir vos observations en direct sur le terrain !

Faune-limousin.eu est un projet développé par le collectif associatif GMHL, SEPOL, LPO19, SLO, SEL, SLEM pour favoriser la collecte et la diffusion d'observations faunistiques auprès du plus grand nombre, améliorer la connaissance naturaliste et permettre une meilleure protection de la biodiversité.

Rédaction : S. Catoir, N. Lhéritier, O. Rascle
Conception : CEN Limousin - Photos : CEN Limousin
Bulletin destiné aux adhérents du Réseau Zones Humides.
Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé.